

## Rencontre PCASDIS et DDSIS

Lundi 8 avril nous avons été reçus par le Président du Conseil d'administration et le Directeur départemental pour échanger sur les sujets d'actualités et les orientations du SDIS, étaient présents pour le SA SPP-PATS 83, Guillaume Civray, François De La Osa et Bruno Hyvernat. Dans un deuxième temps nous avons rencontré le Directeur départemental le 16 avril.

Les sujets abordés ont été les suivants :

√ **En matière de recrutements**, nous avons demandé qu'un plan de recrutement soit mis en place pour le restant du mandat en cours afin d'assurer le besoin en renfort des équipes opérationnelles.

Ce sujet prioritaire doit répondre aux difficultés rencontrées quotidiennement des sous-effectifs et permettre la poursuite de l'augmentation des effectifs.

- Il est décidé de prévoir annuellement des recrutements de SPP qui s'organiseront :
- Une première FI au 1<sup>er</sup> février de l'année
- Des recrutements pour des retours au 1<sup>er</sup> octobre
- Une deuxième FI en octobre/novembre pour compenser les départs à la retraite

Une réflexion doit être menée sur le besoin particulier des salles opérationnelles et la mise œuvre d'une affectation mixte entre la salle opérationnelle et un CIS dans les orientations des travaux réalisées sur le sujet de l'attractivité des salles opérationnelles. Sur ce point, le recours aux contractuelles viendra renforcer les effectifs en complément des retours.

√ **IHTS :**

Comme nous l'avons exprimé en 2022 à la suite de la mise en place de la compensation des **heures de dépassements** par de la récupération, nous poursuivons en 2024 notre volonté de compenser ces dépassements par **l'indemnisation des heures réalisées** en dehors du temps de garde.

Également, nous avons demandé que cette IHTS soit mise en œuvre pour répondre au besoin de l'administration lors de situation de **sous-effectifs** en sollicitant les agents sur des **besoins en compétences**.

- Nous avons eu sur ces deux points **un accord**. Nous devons en définir maintenant les conditions d'attribution. Nous présenterons ce sujet le 24 mai lors du CST pour une mise en application de ces dispositions.



√ **Temps de travail :**

Nous avons réaffirmé notre position pour la poursuite du passage en 12h pour les CIS qui en font la demande. Nous accompagnerons ceux qui souhaiteront effectuer cette démarche. Actuellement **un seul Cis** en a fait la demande, une étude des conditions d'application doit être réalisée. Nous souhaitons dans cette démarche favoriser un lissage des passages en 12h afin d'anticiper les besoins en effectifs et compétences supplémentaires de ces CIS.

√ **Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle :**

Cette prime exceptionnelle en faveur des plus bas revenus, n'est pas pour l'instant retenue par le Président. Des échanges avec l'administration sont en cours sur ce point.

√ **RIFSEEP :**

Le sujet de la revoyure du RIFSEEP et de la réévaluation des montants de l'IFSE est en cours d'échanges avec l'administration. **Voir communiqué PATS du 8 avril =>**

√ **Plan d'investissement casernes :**

Devant la situation du **CIS St Maximin**, nous avons demandé que cette caserne soit priorisée dans l'organisation du plan de casernement.

L'histoire nous prouve qu'une inauguration ne vaut pas construction.

Actuellement, 100M € sont nécessaire aux projets de rénovation et/ou construction au sein du département, nous soulignons l'importance de prendre en compte dans les choix à venir les CIS casernés.

**Nous obtenons là des avancées notables sur des dossiers portés depuis quelques années par le SA SPP-PATS 83.**

Comme pour d'autres sujets en cours de travaux (**Protection Sociale Complémentaire Prévoyance, révision du Règlement Opérationnel, FUTOX, préservation des départs, NEXSIS...**), nous souhaitons poursuivre dans notre dynamique de faire évoluer nos conditions de travail.

**Nous avons rappelé que les contraintes financières ne peuvent être le seul frein et que s'il fallait aller chercher les budgets, nous répondrions présent.**

**Nous serons le 16 mai à Paris pour faire comprendre au gouvernant les besoins de financements des SDIS.**

**La santé et la sécurité, un temps de travail adapté, la prise en compte de la pénibilité des agents, ces sujets ne doivent pas être qu'une question d'argent.**

*Les Autonomes*

S'ENGAGER À VOS CÔTÉS...  
RÉUSSIR ENSEMBLE !



SYNDICAT AUTONOME SPP-PATS 83

BP 653  
83053 TOULON CEDEX

06 18 57 01 93

president@saspp-pats83.org  
www.saspp-pats83.org